

Conférence de presse du 20 août 2020

Sonvilier : engagement éolien citoyen

Le comité « Oui à l'énergie éolienne » de Sonvilier a donné ce jeudi 20 août une conférence de presse destinée à soutenir l'acceptation du projet des 4 Bornes, dans le cadre de la votation populaire du 27 septembre prochain. Six orateurs se sont succédés pour souligner la nécessité de prendre la question du climat au sérieux et de la traduire par des actes concrets et locaux. Avec l'éolien, Sonvilier participera à la production d'une énergie renouvelable, sûre, respectant l'environnement, réversible et intéressante pour l'économie régionale. La création d'une coopérative citoyenne a été annoncée durant la conférence de presse : les particuliers pourront participer financièrement à une éolienne.

Dans ses propos d'ouverture, le président du comité et ancien maire de Sonvilier Marc Jean-Mairet a insisté sur la richesse de Sonvilier qui est d'exploiter consciencieusement l'air, l'eau, le soleil et la terre. Il a déclaré que « lorsque la production d'électricité est visible, la conscience du public s'en trouve renforcée ». Il a enfin présenté un document du comité intitulé « Info – Intox » qui analyse 29 déclarations des opposants, considérées comme fausses, relevant de la désinformation et recevant une réponse appropriée.

Pascal Gilomen, chef d'entreprise à Sonvilier, a rappelé qu'en 2015 la population du village plébiscitait la continuation des travaux du parc par plus de 75%. « Aujourd'hui, le parc est prêt, le financement est acquis, les retombées économiques connues, la participation aux investissements a été ouverte à la population. Ce vent qui nous siffle parfois dans les oreilles et qui nous embête, peut enfin servir à quelque chose ».

Pour Daniel Beck, l'initiative présentée ce jeudi 20 août pourrait bien être une grande première en Suisse. Les habitantes et habitants pourront devenir « propriétaire » d'une éolienne en adhérant à une coopérative. Un capital maximum d'un million de francs sera ainsi disponible pour les particuliers soucieux de l'environnement et du climat. De plus en plus de personnes recherchent des investissements dit « verts » et elles auront l'opportunité de concrétiser leurs aspirations en investissant entre 1'000 et 20'000 francs dans une éolienne du parc des 4 Bornes.

Sophie Jacot a 20 ans et elle habite à la Joux-du-Plâne, lieu d'implantation du parc éolien. Elle co-préside le Comité du groupe de jeunes « Energies ». A ses yeux, le projet des 4 Bornes concrétise parfaitement l'idée « voir loin et rester proche ». Il s'agit de reconnaître et valoriser les ressources dont nous disposons. Sophie Jacot a aussi parlé de l'engagement des jeunes de Sonvilier pour le climat. Ils ramassent les déchets, organisent des vide-greniers et effectuent des visites de centrales.

Jean-Michel Christen, président de la Sàrl des 4 Bornes, est revenu sur l'histoire du parc éolien. Des agriculteurs, conscients de leur propre consommation d'énergie, ont décidé de prendre le taureau par les cornes et de lancer un projet de production d'énergie régionale et renouvelable. Ils se sont entourés des conseils des spécialistes de Greenwatt. De longues années ont été consacrées à des études fouillées et convaincantes sur les chances du projet et sur les mesures de compensation environnementales.

Fredy Roth, membre du comité « Oui à l'énergie éolienne », a rappelé pour sa part qu'à terme, le parc éolien produira l'équivalent de l'énergie nécessaire pour Sonvilier et pour 80% de la population et des industries de la commune de Val-de-Ruz (17'000 habitants).